



Centre -
Limousin -
Allier -
Poitou-Charentes



RÉSULTATS DES ATELIERS BOVINS LAIT

Système d'alimentation « stock maïs herbe »

Campagne 2018



Sur la zone Centre Ouest, les 14 fermes de ce groupe sont principalement situées en région Centre Val de Loire.

Le système d'alimentation de ces exploitations est basé sur des stocks maïs-herbe selon le critère de 4,5 TMS/UGB/an distribué dont au minimum 40 % herbe. La ferme moyenne exploite 183 ha avec 3,3 UMO. Le volume de lait vendu est de 872 000 litres produits par 99 VL et géré par 2,6 UMO.

La productivité de la main-d'œuvre est de 340 000 litres/UMO. Cependant, il y a une grande

diversité sur ce critère allant de 230 000 litres à 535 000 litres/UMO bovin lait. La production de fourrage est de qualité avec des rendements permettant d'assurer une intensification du système à 9 300 litres/ha SFP et des vaches produisant 8 800 litres/an. Le coût d'achat de concentrés reste maîtrisé à 73 €/1 000 litres. L'efficacité des exploitations est bonne (33 % EBE/PB).

Le prix payé du lait moyen est de 350 €/1 000 litres. Ce prix est combiné avec une bonne maîtrise des charges de mécanisation et un effet dilution des charges par le volume produit. Avec un prix de revient de 330 €/1 000 litres, l'atelier lait permet de dégager 2,5 SMIC/UMO.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
UMO BL*	2,6	1,6 - 3,6	
dont UMO exploitant(e) BL	2,1	1,0 - 3,2	
Lait vendu** (litres)	872 000	541 000 - 1 204 000	
Lait vendu/UMO (litres) affectés au BL	343 000	251 000 - 435 000	
Nombre de VL	99	65 - 133	
Nombre d'UGB lait	145	98 - 191	
Nombre d'UGB viande	2	0 - 9	
SAU (ha)	183	117 - 249	
dont cultures de vente	88	31 - 145	
dont SFP lait	93	62 - 124	

* Part de la main-d'œuvre affectée à l'atelier laitier - ** Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + consommation familiale.

COLLECTION RÉFÉRENCES

COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER LAIT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Coût de production total (€/1 000 l)	420	372 - 467	
Travail (€/1 000 l)	108	79 - 137	
dont salaires et cotisations salariales (€/1 000 l)	15	0 - 32	
dont rémunération du travail exploitant* (€/1 000 l)	93	58 - 128	
Coût de production hors main-d'œuvre (€/1 000 l)	312	281 - 341	
Foncier et capital (€/1 000 l)	25	18 - 32	
dont fermage et frais du foncier (€/1 000 l)	15	11 - 19	
dont frais financiers (€/1 000 l)	6	2 - 11	
Frais divers de gestion (€/1 000 l)	20	16 - 24	
Bâtiments et installations (€/1 000 l)	40	21 - 58	
dont eau, électricité et gaz (€/1 000 l)	10	3 - 17	
dont entretien et location des bâtiments (€/1 000 l)	7	0 - 14	
dont amortissements bâtiments - installations (€/1 000 l)	23	11 - 35	
Mécanisation (€/1 000 l)	80	64 - 95	
dont travaux par tiers (€/1 000 l)	19	10 - 28	
dont carburants et lubrifiants (€/1 000 l)	15	11 - 19	
dont entretien et achat petit matériel (€/1 000 l)	14	9 - 18	
dont amortissements matériel (€/1 000 l)	31	18 - 44	
Frais d'élevage (€/1 000 l)	39	29 - 49	
dont frais vétérinaires (€/1 000 l)	9	6 - 12	
dont frais reproduction, identification, GDS, contrôle de performance (€/1 000 l)	28	20 - 35	
dont achat de litière (€/1 000 l)	2	0 - 4	
Approvisionnements des surfaces** (€/1 000 l)	33	21 - 45	
dont engrais et amendements (€/1 000 l)	10	7 - 14	
dont semences (€/1 000 l)	11	7 - 15	
dont autres charges végétales (€/1 000 l)	11	4 - 19	
Alimentation des animaux (€/1 000 l)	76	57 - 94	
dont achat de concentrés et minéraux (€/1 000 l)	73	56 - 90	
dont achat de fourrages et mise en pension (€/1 000 l)	3	0 - 7	

* La rémunération du travail exploitant (y compris les charges sociales) est calculée sur la base de 2 SMIC brut/UMO affectée à l'atelier lait.

** Les surfaces prises en compte sont les surfaces fourragères ainsi que les surfaces récoltées en grain pour l'autoconsommation du troupeau laitier.

PRODUITS DE L'ATELIER LAIT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Total produits atelier bovins lait (€/1 000 l)	439	414 - 465	
dont produit lait (€/1 000 l)	350	332 - 367	
dont produit viande (€/1 000 l)	40	31 - 50	
dont aides et autres produits (€/1 000 l)	50	34 - 65	

PRIX DE REVIENT ET PRIX DE FONCTIONNEMENT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Coût de production (€/1 000 l)	420	372 - 467	
Prix de revient 2 SMIC brut/UMOF lait (€/1 000 l)	330	288 - 371	
Rémunération permise (€/1 000 l)	113	55 - 170	
Rémunération permise (SMIC/UMO exploitant)	2,5	1,3 - 3,8	
Coût de fonctionnement (€/1 000 l)	407	356 - 457	
Prix de fonctionnement 2 SMIC brut/UMOF lait (€/1 000 l)	317	270 - 364	
Trésorerie permise (en nb SMIC)	2,8	1,4 - 4,2	

Valeur SMIC brut annuel : 18 356 €, soit pour 2 SMIC brut annuel : 36 712 €.



Attention depuis l'an dernier, la rémunération « objectif » est fixée à 2 SMIC brut/UMOF lait.

MÉTHODOLOGIE

Approche comptable

Le coût de production de l'atelier lait mesure le coût de l'activité laitière indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Il est la somme des charges courantes (approvisionnement des surfaces, achat d'aliment, frais d'élevage, mécanisation, bâtiments fermages, gestion), **des amortissements et des charges supplétives** (rémunération des capitaux propres et du travail des exploitants, y compris MSA).

Le prix de revient mesure le prix du lait nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre et les capitaux propres de l'atelier lait compte tenu du montant déjà couvert par les aides et les produits joints.

Approche trésorerie

Le coût de fonctionnement de l'atelier lait et le prix de fonctionnement du lait sont les résultats d'une approche "trésorerie" de l'exploitation. Pour les calculer, **on remplace les amortissements par les capitaux d'emprunts remboursés**.

FOCUS SUR LES FRAIS D'ÉLEVAGE

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Frais d'élevage (€/VL)	336	264 - 409	
dont véto (€/VL)	78	51 - 105	
dont contrôle de performances (€/VL)	53	29 - 78	
dont repro (€/VL)	79	61 - 97	
dont litière (€/VL)	11	0 - 27	
dont hygiène et autres frais d'élevage (€/VL)	117	86 - 149	

CONDUITE DU TROUPEAU

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Lait produit* (l/VL)	8 814	7 607 - 10 020	
Lait produit* (l/ha SFP bovins lait)	9 311	7 441 - 11 180	
Moyenne Contrôle laitier (kg/VL)	9 496	8 609 - 10 383	
TB moyen laiterie (g/l)	40,4	38,5 - 42,3	
TP moyen laiterie (g/l)	32,9	32,2 - 33,6	
UGB VL/UGB lait (%)	68 %	63 - 73	
Taux de réforme (%)	27 %	17 - 38	
Taux de renouvellement (%)	33 %	28 - 37	
Age au premier vêlage (mois)	28	25 - 31	
Prix des veaux (€/tête)	146	114 - 178	
Prix des réformes (€/tête)	864	718 - 1 010	
Intervalle vêlage-vêlage (jours)	402	383 - 421	
Concentrés spécifiques vaches			
en kg/VL/an	1 961	1 532 - 2 390	
en g/l	228	185 - 271	
Concentré vaches + génisses			
en kg/VL/an	2 404	1 613 - 3 195	
en g/l	275	211 - 340	
Prix moyen des concentrés (€/tonne)	338	286 - 390	

* (Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + autoconso veaux et famille).

CONDUITE DES SURFACES FOURRAGÈRES

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Chargement bovins lait (UGB/ha SFP)	1,6	1,3 - 1,9	
% de cultures fourragères* dans la SFP lait	39 %	26 - 52	
Fourrages stockés utilisés (TMS/UGB/an)	5,1	4,4 - 5,7	
Charges SFP (€/ha SFP)	269	196 - 341	
dont engrais (€/ha SFP)	81	57 - 106	
dont semences (€/ha SFP)	93	65 - 120	
dont phytos et autres charges végétales (€/ha SFP)	95	43 - 148	

* Cultures fourragères = maïs, sorgho, céréales et mélanges immatures.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr – Novembre 2019– Référence Idele : 0019 502 045
Mise en page : Corinne Maignet - Crédit photos : Christophe Mauger

Ont contribué à ce dossier :

Jean-Philippe Garnier – CA Allier
Alexia Charpentier – CA Indre-et-Loire
Marthe Vivant – CA Loir-et-Cher
Nathalie Ferrand – CA du Cher

Martine Durand – CA Creuse
Aurélien Legay – CA Corrèze
Anne-Laure Veyssset – CA Charente
Adèle Marsault – CA Vienne

Ludovic Cotillon – CA Deux-Sèvres
Christophe Mauger – CA Charente-Maritime
Benôit Rubin – Institut de l'Élevage

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

